

AVIS D'INFORMATION CONCERNANT
LA LIGNE D'ALERTE DE PENTAIR

DOCUMENT ÉMIS PAR

Services juridique et de conformité

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

20 décembre 2023

REPLACE

PAGE

AVIS D'INFORMATION CONCERNANT
LA LIGNE D'ALERTE DE PENTAIR

DOCUMENT ÉMIS PAR

Services juridique et de conformité

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

20 décembre 2023

REPLACE

PAGE

Page 2 sur 7

plus les appels. Vous serez mis en relation avec un Opérateur de la Ligne d'alerte qui vous demandera

-

DOCUMENT ÉMIS PAR	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	REPLACE	PAGE
-------------------	--------------------------	---------	------

Services juridique et de conformité	20 décembre 2023		Page 3 sur 7
-------------------------------------	------------------	--	--------------

DOCUMENT ÉMIS PAR

Services juridique et de conformité

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

20 décembre 2023

REPLACE

PAGE

Page 4 sur 7

nécessaires ; expiration du délai de procédure judiciaire ; expiration du délai de conservation obligatoire des archives et dossiers liés aux enquêtes.

Questions et plaintes

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant la Ligne d'alerte ou le programme de conformité de Pentair, contactez-nous à l'adresse Ethics@Pentair.com. Notez que vous avez également le droit d'effectuer un signalement concernant le non-respect de la législation européenne à l'extérieur, auprès des autorités compétentes des États membres de l'UE, lorsque la législation européenne s'applique à votre signalement. Vous disposez de ce droit (1) si cette Ligne d'alerte ne fonctionne pas correctement, (2) si votre signalement n'a pas été traité avec diligence ou dans un délai raisonnable, ou (3) si aucune mesure appropriée n'a été prise pour résoudre le problème signalé, malgré les résultats de l'enquête interne associé confirmant l'existence d'une violation de la législation européenne. Nous vous encourageons vivement à contacter en priorité le directeur chargé de la conformité (Chief Compliance Officer) à l'adresse OBCE@pentair.com. Celui-ci s'assurera du traitement de telles plaintes et tentera de répondre de manière indépendante à votre inquiétude concernant l'efficacité de la Ligne d'alerte et de l'enquête résultante.

Pour plus d'informations sur le traitement des informations personnelles par Pentair, veuillez consulter l'avis de confidentialité Pentair qui s'applique à vous (c.-à-d. celui qui vous a été précédemment remis). Si vous utilisez nos services, traitez avec nous ou accédez à nos sites Web, consultez l'[Avis de confidentialité](#) de Pentair. Si vous êtes salarié chez Pentair, consultez la Déclaration des employés dans le monde, disponible sur myPentair. Si vous postulez à un poste vacant, consultez l'[Avis de confidentialité relatif aux candidats](#). Si vous n'êtes pas certain de l'avis de confidentialité qui s'applique à votre situation, contactez privacy@pentair.com

AVIS D'INFORMATION CONCERNANT
LA LIGNE D'ALERTE DE PENTAIR

DOCUMENT ÉMIS PAR

Services juridique et de conformité

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

20 décembre 2023

REPLACE

PAGE

Page 6 sur 7

**AVIS D'INFORMATION CONCERNANT
LA LIGNE D'ALERTE DE PENTAIR**